

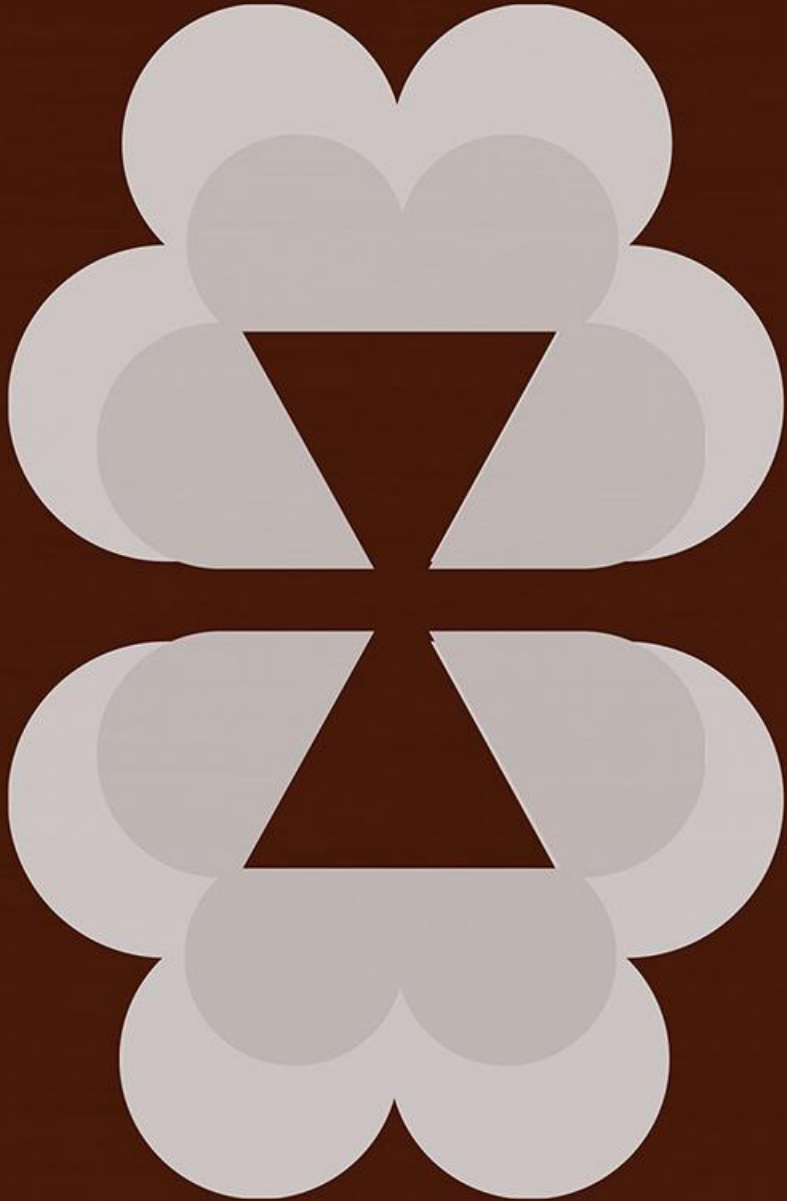
Le réflexe éthique : un atout pour la mise en œuvre d'une stratégie en prévention

Élodie Petit, LL.M. M.A, M.B.A

Présidente Comité d'éthique de santé publique (CESP)

09 mai 2025





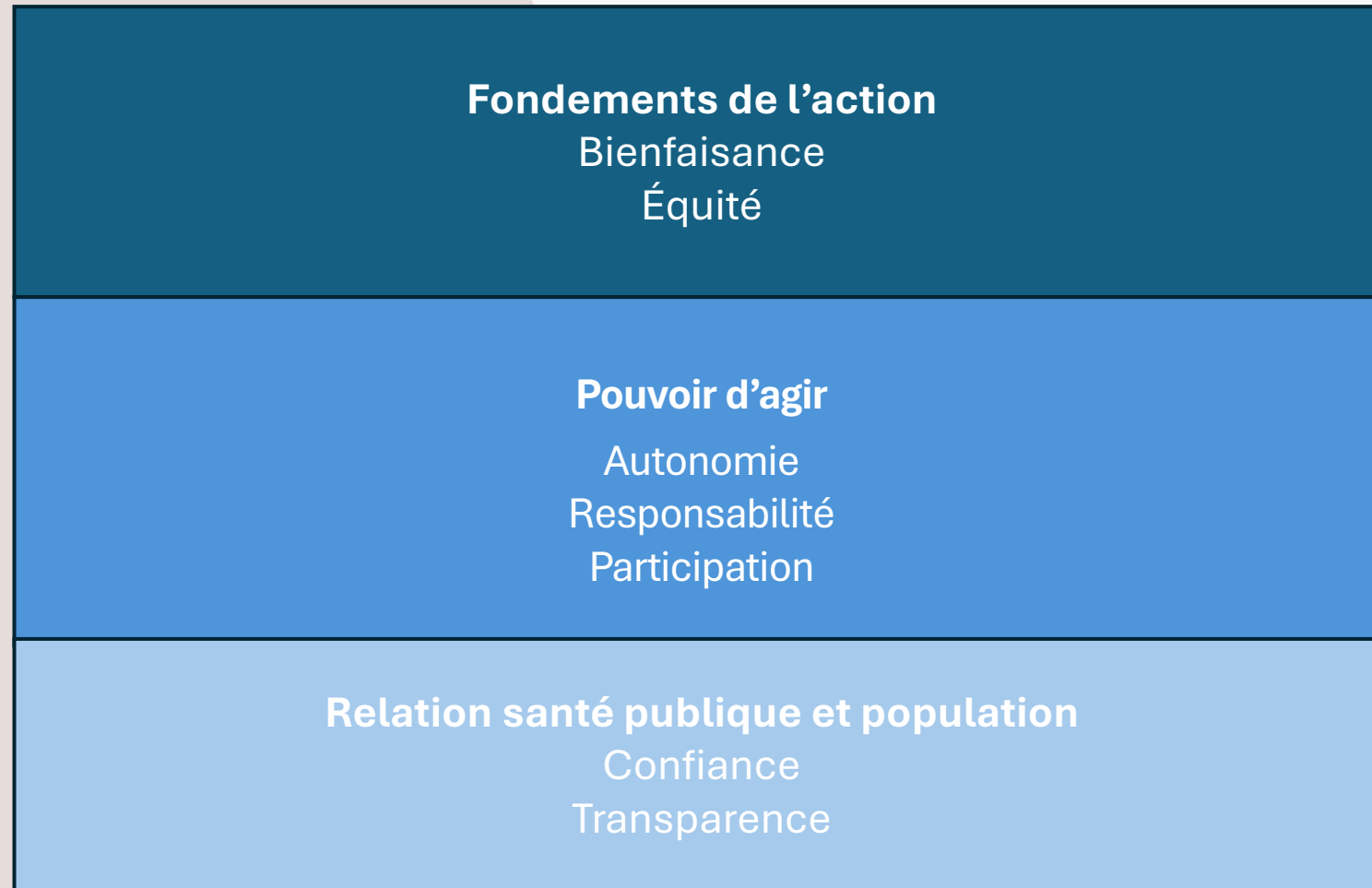
Plan de la présentation

- Quelles sont les valeurs éthiques fondamentales de la prévention?
- Intégrer le réflexe éthique dans la mise en œuvre d'une stratégie en prévention : comment bien faire les choses?



**Quelles sont les valeurs
éthiques fondamentales
de la prévention?**

Éthique de la prévention en santé publique



Valeurs éthiques mobilisées comme fondements de l'action



- **Bienfaisance** : Action de faire du bien dans l'intérêt d'autrui. Renvoie à la mission essentielle de promouvoir et de protéger la santé de la population.
 - Utilité et efficacité essentielles à la bienfaisance. Déterminent en grande partie le choix des actions.
- **Équité** : Tenir compte des disparités existantes dans la population.
 - Les inégalités socio-économiques entraînent des inégalités de santé.
 - Caractère redistributif de la santé publique.

Valeurs éthiques liées au pouvoir d'agir



- **Autonomie** : Renvoie à la capacité d'une personne à réfléchir et agir par elle-même, en accord avec ses convictions, ses valeurs et ses croyances, sans subir de contraintes extérieures indues.
 - En santé publique, lien avec la santé des personnes.
 - Dépend de multiples facteurs.
 - « Limite » des interventions de santé publique.
- **Responsabilité** : Réfère à la nécessité d'agir en tenant compte des conséquences de ses actes et d'en répondre devant autrui.
 - Limites en santé publique de la responsabilisation individuelle par rapport à la santé.
- **Participation** : Renvoie à l'implication active et structurée des personnes, des organisations de la société civile et des parties prenantes dans les décisions, les projets ou les politiques qui les concernent.
 - Pouvoir d'action sur les décisions et les actions qui affectent leur santé.

Valeurs éthiques à incarner dans l'action



- **Confiance** : Renvoie à la croyance que les acteurs agissent de manière juste, honnête et responsable, en accord avec des principes et des valeurs partagés.
 - Fluctuante et influencée par le contexte social.
- **Transparence** : Réfère au fait d'agir de manière ouverte, honnête et claire dans les actions et les décisions ainsi que dans la communication qui sera faite de ces dernières.
 - Permet d'établir et de renforcer le lien de confiance.
 - Implique de communiquer l'information claire et adaptée au public, au moment opportun.



**Intégrer le réflexe éthique :
Comment bien faire?**

Comment bien faire?



- **Bienfaisance**

- S'est-on assuré que la mesure a été évaluée en se basant sur des données probantes? A-t-on évalué son efficacité dans le contexte qui prévaut?
- A-t-on adéquatement anticipé les torts possibles liés à la mesure et les mesures de mitigation envisagées?
- Vise-t-on des mesures « gain éclair » ou des actions efficaces à plus long terme?

- **Équité**

- A-t-on estimé les retombées de la mesure sur différents groupes, notamment les populations vulnérables? A-t-on pris en considération les risques particuliers engendrés pour ces groupes?
- Comment les bénéfices et les torts qui pourraient découler de la mesure sont-ils distribués entre les différents groupes?

Comment bien faire?



- **Autonomie**

- Est-ce qu'une atteinte à l'autonomie est nécessaire pour être efficace ou y aurait-il une façon de la limiter tout en conservant la même efficacité?
- Quelle réaction peut-on anticiper des personnes ou des groupes par rapport à cette atteinte à leur autonomie?

- **Responsabilité**

- Est-ce que la mesure mise sur un changement d'habitudes ou de comportements individuels? Ce comportement est-il sous le seul contrôle de l'individu ou d'autres facteurs entrent-ils en jeu?

- **Participation**

- Les groupes ou la population concernés se sont-ils exprimés sur leurs propres besoins et priorités? Ces besoins exprimés ont-ils été priorisés?
- Comment sont-ils impliqués dans la mise en œuvre de la mesure?

Comment bien faire?



- **Confiance**

- Dans quel contexte sociopolitique la décision est-elle prise? Comment sont les relations entre les autorités de santé et le groupe ou la population?
- Comment la mise en œuvre de la mesure peut-elle maintenir ou augmenter cette confiance?

- **Transparence**

- La population connaît-elle les raisons sur lesquelles se base la mesure et les modalités de sa mise en œuvre?
- Est-ce que ces éléments ont été ou seront communiqués de façon claire? Est-ce que l'information est facilement accessible à un large public?

Éléments clés



- Éclairage éthique en prévention : explicitation des valeurs en présence + des tensions qui rendent les décisions difficiles.
- Guide les arbitrages relatifs :
 - aux mesures que l'on souhaite prioriser;
 - à la mise en œuvre de ces mesures;

qui pourront être justifiés au regard de ces valeurs privilégiées.

Période d'échanges

Comité d'éthique de santé publique (CESP)

<https://cesp.inspq.qc.ca>

cesp@inspq.qc.ca

Remerciements :

Julie St-Pierre

Michel Désy

Le CESP a pour mission de fournir aux autorités et aux professionnels et professionnelles de santé publique un regard externe sur les aspects éthiques de leurs actions, dans la perspective de favoriser l'intégration explicite de la dimension éthique dans leur pratique.

Outil pratique d'analyse éthique basé sur le processus du CESP :

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/cesp/outil-pratique-analyse-ethique.pdf>

